ECOLOGIE 78

propose à vos suffrages :

Guy CAMBOT, candidat,

ET

André CHALEIL, remplaçant.

●

Chaque année, 100.000 ha de terres, en France, sont enfouis sous le béton et le goudron. La route consomme et pollue 6 fois plus que le rail. Le nucléaire produit des déchets radioactifs millénaires. On privilégie le gigantisme industriel et urbain.

L'UTOPIE, c'est de croire que l'on peut continuer ainsi indéfiniment : nous n'avons qu'une seule Terre.

Condamnée par sa gestion égoïste, la Droite ne peut plus résoudre la crise engendrée par la soif du profit. La Gauche, divisée, prône aussi la production à tout prix.

Chaque parti récupère le thème écologique qu'il croit convenir à son électorat : il n'y a pas de Parti écologiste.

Donnez votre suffrage au candidat d' « Ecologie 78 » et manifestez ainsi — avec votre mécontentement — votre attachement aux idées écologiques.

Votre voix comptera dans un proche avenir !

NOUS NE FERONS PAS COMMERCE DE VOS SUFFRAGES.

COLLECTIF NATIONAL ECOLOGIE 78

- Contre le dogme de la croissance démographique, urbaine, industrielle ; pour privilégier les techniques utiles en respectant l'environnement.
- Contre le tout-nucléaire ; pour privilégier les énergies nouvelles et renouvelables.
- Contre le centralisme bureaucratique, technocratique, politique ; pour l'autonomie régionale, la démocratie locale, le droit de vivre et de travailler au pays.
- Contre l'équilibre de la terreur militaire, l'oppression économique subie par le Tiers-Monde ; pour l'abandon généralisé de l'arme nucléaire.
- Contre l'exploitation de ceux qui produisent ; pour l'équité érigée en règle économique et sociale.
- Contre l'uniformisation des cultures.

POUR NOTRE PAYS

DEMOCRATISER ET ASSAINIR LA VIE LOCALE

- Sénateurs et députés rendent compte chaque année de leur mandat. Une Assemblée régionale élue au suffrage universel dispose de ressources et de vrais pouvoirs. Le Maire et les Adjoints rendent compte régulièrement, consultent les usagers, expliquent le budget, pratiquent le référendum. Les cumuls de mandats et de fonctions sont réglementés.
- Profondément décentralisés, les monopoles privés et d'Etat fonctionnent sous le contrôle des élus et des usagers.
- Les impôts locaux sont simplifiés, expliqués, et n'augmentent pas plus que les revenus.
- La femme est l'égale de l'homme dans le travail, et pour le salaire. Celle qui participe au travail de son mari a un statut.

SAUVER LE CADRE DE VIE

- Les rivières (Gardon, Cèze, Vidourle) sont dépolluées, et enfin équipées contre les inondations. Les sinistrés sont indemnisés. Un programme national d'urgence est exigé pour sauver le Rhône et les côtes de la pollution. Ce qui reste des rivages marins et lacustres est conservé. Les élus rejettent définitivement toute implantation de centrales nucléaires dans le département.
- Le libre accès à la garrigue et aux bords des rivières est rétabli. Les terrains communaux sont conservés et ouverts à tous ; leur entretien est assuré par contrats à temps partiel. Le domaine bâti communal est restauré.
- Les lotissements dans les campagnes et sur les sites, le développement anarchique des constructions isolées sont arrêtés. La création des lotissements pour étrangers est contrôlée. La restauration des bourgs et des centres anciens est aidée par priorité ; les habitants y sont maintenus.
- La circulation des poids lourds est réglementée. Les transports en commun pour tous sont développés. Les chemins de fer intérieurs sont rétablis. Le parc automobile est réduit.
- Les carrières et sablières sont bien contrôlées. Le reboisement traditionnel est encouragé. Les allées d'arbres sur les routes sont protégées.
- Le camping sauvage est interdit, le tourisme chez l'habitant aidé. On s'occupe de la sécurité des personnes âgées isolées.
- La langue et la civilisation occitanes sont enseignées et diffusées. Radio et télévision sont régionales. Fêtes et spectacles traditionnels sont sauvegardés.

MIEUX VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS

- Primes à l'installation, régime fiscal particulier, aide à l'habitat rural favorisent ceux qui restent ou s'installent (commerçants, artisans, petits ateliers). Tous les services publics fonctionnent, le marché est ouvert à tous les producteurs dans les petites villes. Les entreprises locales ont priorité aux marchés publics.
- L'énergie solaire est développée ; dans le Gard, des ateliers en fabriquent les éléments nécessaires. Les centrales électriques sont multipliées sur les houillères ; leurs installations, dépolluées, sont modernisées ; de petites industries y sont associées.
- Les petits agriculteurs ont un revenu minimum. La qualité du vin est aidée et il y a un prix-garanti ; toutes les régions viticoles sont également traitées. Les agriculteurs organisent eux-mêmes et contrôlent le marché des fruits et légumes. Les débouchés sont assurés, la vente directe est privilégiée, les intermédiaires contrôlés. L'agriculture biologique est favorisée. La politique agricole commune est réformée et harmonisée.
- La durée du travail salarié est réduite. Chacun a la liberté de prendre sa retraite à 55 ans.

VOTER POUR L'ÉCOLOGIE, C'EST CHOISIR L'AVENIR !

PELADAN - UZES